

MESSES POUR LE SEMAINE DU 7 au 13 décembre 2020

Mardi : 08

Kingsey Falls :8h00 Thérèse Paradis-Letarte / Diane

St-Albert : Heure d'Adoration à la sacristie de 13h. à 14h.

Vendredi : 11

Kingsey Falls : 8h00 Famille Tremblay & Grenon / Mariette Grenon

Samedi : 12

Kingsey Falls : 16h00 Johann Henzmann / Sa fille Marlies

En mémoire de Gisèle Guillemette-Houle

Dimanche : 13 Horaire des messes

St-Rémi 8h30

Tingwick 9h45

Warwick 11h00

Lampes du Sanctuaire

St-Albert : Aux ints de : Famille Thérèse & Michel Leblond

Ste-Clotilde : Aux ints. de : Diane B-Houle

Kingsey Falls : Aux ints personnelles d'Andrée & Jacques

Parcours de confirmation pour près de 90 jeunes !

Nous sommes à la planification du parcours confirmation qui sera vécu à partir du mois de janvier jusqu'à la célébration en mai prochain. Nous rencontrerons les parents lundi le 7 décembre à Kingsey Falls et mardi le 8 décembre à St-Albert pour les communautés Ste-Marguerite Bourgeoys. Pour le secteur de Notre-Dame-des-Monts, il y aura deux rencontres les 8 et 9 décembre.

Cette rencontre permettra de s'approcher l'agenda du parcours ainsi que de pendre un temps de partage sur l'animation de ces rencontres.

Colombe et Gilles

Élection de Marguilliers-ères : Les communautés de Ste-Marguerite-Bourgeoys sont convoquées à une assemblée des paroissiens-ennes le 5 décembre après la messe de 16h00 à Kingsey Falls. **IL y aura des élections des marguilliers sortants soit Denis Lampron de Ste-Séraphine (non-renouvelable) et Diane Désilets de Ste-Clotilde (renouvelable pour un autre mandat de 3 ans). Merci de votre participation et votre disponibilité. !**

Un peu d'humour...

Protocole d'établissement des crèches pour Noël 2020

Un maximum de 4 bergers sera autorisé dans la crèche. Tous devront porter le masque et respecter la distance sociale. Joseph, Marie et l'Enfant Jésus pourront rester ensemble, vu qu'ils font partie d'une même bulle familiale. L'âne, le bœuf et les moutons devront détenir un certificat de non-contamination, délivré par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Les Mages seront mis en quarantaine de 15 jours, qu'ils disposent ou non d'un test de Covid négatif, vu qu'ils viennent de l'extérieur. La paille, la mousse, les branches de sapin et autres décorations seront désinfectées à l'alcool. L'ange survolant la crèche ne sera pas autorisé, en raison de l'effet aérosol produit par le battement de ses ailes. Le chœur des anges sera restreint à un seul participant, en raison du risque de contamination. Aucun berger ne sera âgé de 65 ans et plus, catégorie à risque. Tous les participants non essentiels (romains, pêcheurs, etc...) sont interdits. Pilate expliquera à tous les participants autorisés comment se la ver les mains.

Facebook

Nous vous invitons à prendre un petit détour pour aller voir la Page Facebook de « Unité Pastorale Notre-Dame des Monts et Ste-Marguerite Bourgeoys » »

Si vous possédez un compte Facebook, vous n'avez qu'à écrire le nom de la page nommée ci-haut dans la barre de recherche de Facebook à l'endroit écrit « rechercher » et vous pourrez avoir accès à tout le contenu publié. Vous pourrez en profiter pour cliquer « J'aime » » sur la page, ainsi vous serez mis au courant de chaque nouvelle publication.

Pour ceux qui ont accès à internet, mais qui ne possède pas de compte Facebook, vous avez quand même la possibilité de visionner les capsules en inscrivant

<https://www.facebook.com/unitepastonotredamedesmontsstemargueritebourgeoys>

Bon visionnement à tous !

Colombe Luneau animatrice et collaboratrice en pastorale.